



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 29 janvier 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année 2024, 4 personnes ont déjà perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 3 en zone gendarmerie et 1 en zone police).

Au cours du week-end du 27 au 28 janvier 2024, 143 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 19 pour usage de téléphone au volant, 18 pour non port de la ceinture, 12 pour conduite sous stupéfiant, 12 pour défaut d'assurance, 9 pour non respect du stop, 9 pour vitesse excessive, 6 pour défaut de permis de conduire et 6 pour défaut de contrôle technique.

18 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 46 automobilistes sur 120 contrôlés ont été verbalisés notamment : 9 pour non port de la ceinture de sécurité, 6 pour défaut de contrôle technique, 7 pour téléphone portable au volant, 4 pour non port du casque et 2 ont fait l'objet d'une amende forfaitaire délictuelle routière.

7 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.